



HAL
open science

L'éperon barré de la Tine de Conflens (La Sarraz): un rare témoin de l'occupation de hauteur antique et médiévale en Suisse romande ?, Archéologie vaudoise 2020, n°9, Lausanne, 2021.

Marion Liboutet, Carine Raemy Tournelle, Aurélie Crausaz

► **To cite this version:**

Marion Liboutet, Carine Raemy Tournelle, Aurélie Crausaz. L'éperon barré de la Tine de Conflens (La Sarraz): un rare témoin de l'occupation de hauteur antique et médiévale en Suisse romande ?, Archéologie vaudoise 2020, n°9, Lausanne, 2021.. Archéologie Vaudoise : chroniques, 2021, Archéologie vaudoise. Chroniques 2020., 9, pp.92-109. hal-03460747

HAL Id: hal-03460747

<https://hal.science/hal-03460747v1>

Submitted on 7 Apr 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'éperon barré de la Tine de Conflens (La Sarraz): un rare témoin de l'occupation de hauteur antique et médiévale en Suisse romande ?

Marion Liboutet, Carine Raemy Tournelle, Aurélie Crausaz

Avec les contributions de Gervaise Pignat, Giorgio Nogara, Nathalie Desarzens et Christofer Ansermet

Le territoire des communes de La Sarraz et d'Éclepens est marqué par deux éminences, la colline du Mormont, célèbre site laténien et le bourg de la Sarraz dont le château médiéval domine l'escarpement rocheux. Au sud-ouest, la confluence du Veyron et de la Venoge abrite un site tout aussi emblématique, mais oublié par les recherches scientifiques récentes.



Sur la butte, des vestiges de construction ainsi que des fossés permettent de lire une occupation ancienne dont la datation et les fonctions étaient totalement inconnues jusqu'alors. Depuis 2013, plusieurs opérations ont été initiées à la faveur des nécessités d'entretien et d'aménagement d'accès au site. Un relevé micro-topographique, des prospections de surface et un premier inventaire des sources ont été engagés¹. Les prospections ont livré notamment du petit mobilier métallique, des monnaies, et un peu de matériel céramique datés entre l'âge du Bronze et le 19^e siècle². Les études de ces corpus font émerger deux occupations possibles, l'une à l'époque gallo-romaine et l'autre au Moyen Âge, entre les 11^e et 13^e siècles³. Confrontées aux données de terrain et aux sources historiques, ces analyses permettent de mieux définir, en l'absence de fouilles, ces deux phases de perchement de l'habitat.

L'apport des sources anciennes

L'origine du toponyme de la Tine de Conflens

L'étude des sources cartographiques montre que le toponyme est récent. Sur les cadastres anciens, le site n'est ni mentionné ni dénommé *Tine de Conflens*. Le lieu correspondant au site archéologique appartient à un vaste territoire appelée *Bois de Fey* et plus précisément à une parcelle dénommée *Bois des Nobles et généreux seigneurs de la Sarraz*, sur le cadastre de 1715-1716⁴ Fig. 2A. Sur les cadastres de 1822 Fig. 2B et 1883, la zone est également appelée *Bois de Fey* sans mention complémentaire mais ce dernier indique précisément *Tine de Conflens* à la confluence de la Venoge et du Veyron⁵.

La carte Siegfried, datée de 1892, est le plus ancien document qui désigne le toponyme de *Tine de Conflens*, pour le secteur localisé au sud de la Venoge et à l'est du Veyron⁶ Fig. 2C. Il semble donc que le glissement terminologique intervienne vers la fin du 19^e siècle. L'appellation, fondée sur la description topographique du site naturel, supplante donc le toponyme de *Bois de Fey* tant dans le langage courant que sur les documents cartographiques. Il est notable que quel que soit le document et le toponyme qui y est mentionné, le site de hauteur n'est pas cité en tant qu'entité propre mais est englobé dans un vaste territoire auquel il ne donne pas particulièrement sens en tant qu'occupation humaine. Possession des seigneurs de La Sarraz depuis le 16^e siècle au moins, le *Bois de Fey* se retrouve en lien avec la gestion des terres, notamment les questions d'abergement et de lauds, sans donner d'indices d'une occupation sur le promontoire situé au-dessus de la confluence⁷. Le dépouillement des archives du château de La Sarraz n'a pas permis de révéler une mention plus ancienne du site de *la Tine* ou du *Bois de Fey*⁸. Sur la carte Siegfried, le *Bois de Fey* est situé plus au sud, à l'est de la Venoge. Les toponymes sont donc mouvants et désignent des réalités différentes au cours du temps. Si le site archéologique n'apparaît pas dans les sources anciennes, l'intérêt que lui portent des historiens et érudits du 19^e siècle permet sa mention dans la littérature historique de l'époque.

Les documents historiographiques

Frédéric de Gingins (1790-1863), baron de La Sarraz, historien et membre fondateur de la Société d'histoire de la Suisse romande en 1837, suppose l'année suivante

→ Fig. 1
Zone de confluence de la Venoge (cascade) et du Veyron, en amont. Au premier plan, la Venoge poursuit son cours.
© Archéologie cantonale, Lausanne, M. Liboutet



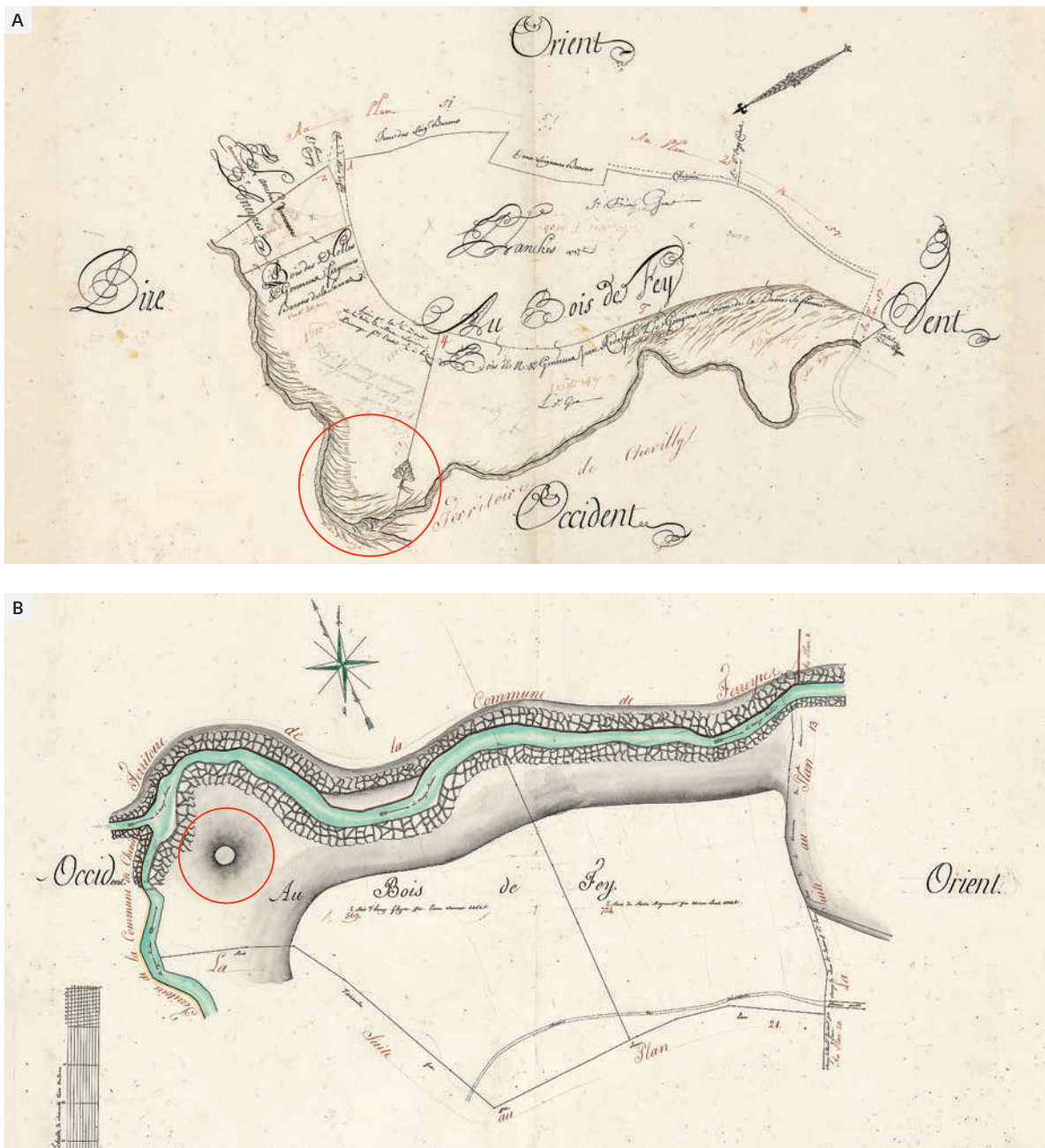


Fig. 2
 Le site de la Tine
 (cercle rouge) sur les
 plans anciens.
A Cadastre de 1715-1716
B Cadastre de 1822
C Carte Siegfried
 de 1892.



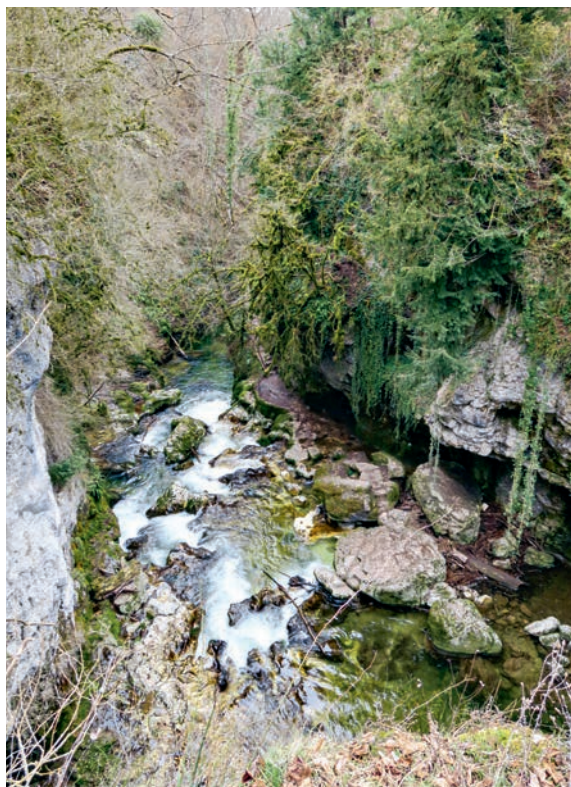
qu'un château ait pu être construit au lieu-dit *En Chatelar*, sur le monticule que l'on nomme aujourd'hui *la Tine*⁹. Il avance qu'il s'agit même, selon un document du 11^e siècle, du château construit par Adalbert II de Grandson. Les religieux de Romainmôtier accusaient le seigneur de l'avoir élevé sur leurs terres afin d'effectuer des pillages¹⁰. Cela aurait valu à Adalbert II d'être excommunié par le pape Léon IX. En 1860, cette interprétation est reprise par l'historien, héraldiste et cartographe Louis-Alphonse de Mandrot¹¹. Dans son texte, il donne la première description du site qui se compose d'un cône de pierres situé à l'extrémité du plateau, fermé par un fossé de 20 pieds de profondeur. En avant de ce dernier, un autre fossé de 8 pieds de profondeur est précédé d'un parapet en terre de 6 pieds. En 1866, l'interprétation du château est reprise également par Louis de Charrière¹². Mais en 1873, ce même historien change d'avis, après la lecture d'un manuscrit inédit et inachevé

de Frédéric de Gingins, intitulé *Chronique historique et généalogique du donjon de la Sarraz*¹³. Dans ce texte, l'auteur revoit l'analyse du document du 11^e siècle et considère que le château mentionné est en réalité celui de La Sarraz. Louis de Charrière fait remarquer, à ce propos, que le territoire du village de Ferreyres s'étendait alors jusqu'à Éclépens, englobant le territoire sur lequel se développe ensuite le château et le bourg de La Sarraz. Dès lors, l'interprétation de cette source comme première mention du château de La Sarraz n'a, semble-t-il, plus été remise en question¹⁴. Louis de Charrière ajoute toutefois qu'«une personne compétente nous [a] affirmé d'avoir reconnu dans ce lieu [le rocher qui domine la Tine dite de Conflens], nommé le Châtelard, des vestiges d'une construction fortifiée»¹⁵. Ces écrits fournissent également une appellation qui n'apparaît pas sur les cartes du 19^e siècle, celui de *châtelard*. Ce terme ne permet pas de datation ni ne renvoie à une fonction particulière si ce n'est de désigner une fortification déclassée comme cela a pu être mis en évidence pour d'autres territoires¹⁶. Inoccupé déjà au 16^e siècle, le site de la Tine n'est pas ce qu'on caractériserait de château médiéval en ruine, à l'instar du site *au Signal* et *la Mottaz* sur la commune de Cronay que les sources archivistiques du 13^e siècle désignent sous le terme de *Castrum castellionis* et dont le cadastre de 1783 (ACV GB 359/a) mentionne «les anciens fossés du château». Le site de la Tine fait partie des nombreuses occupations perchées, localisées sur des éperons barrés, qui émaillent la campagne vaudoise, et qui apparaissent sous le terme de «châtelard» dans les cartes anciennes et dans le langage courant. Le site de la Tine n'a pas donné lieu à une occupation pérenne ni à une occupation aux siècles plus récents qui permettent d'en conserver la mémoire. Ces sites, dont les contextes sont divers et les connaissances historiographiques et archéologiques hétérogènes, rendent compte d'une autre forme d'occupation, entre fonction défensive, symbole d'une emprise sur le territoire et lieux de pouvoir.

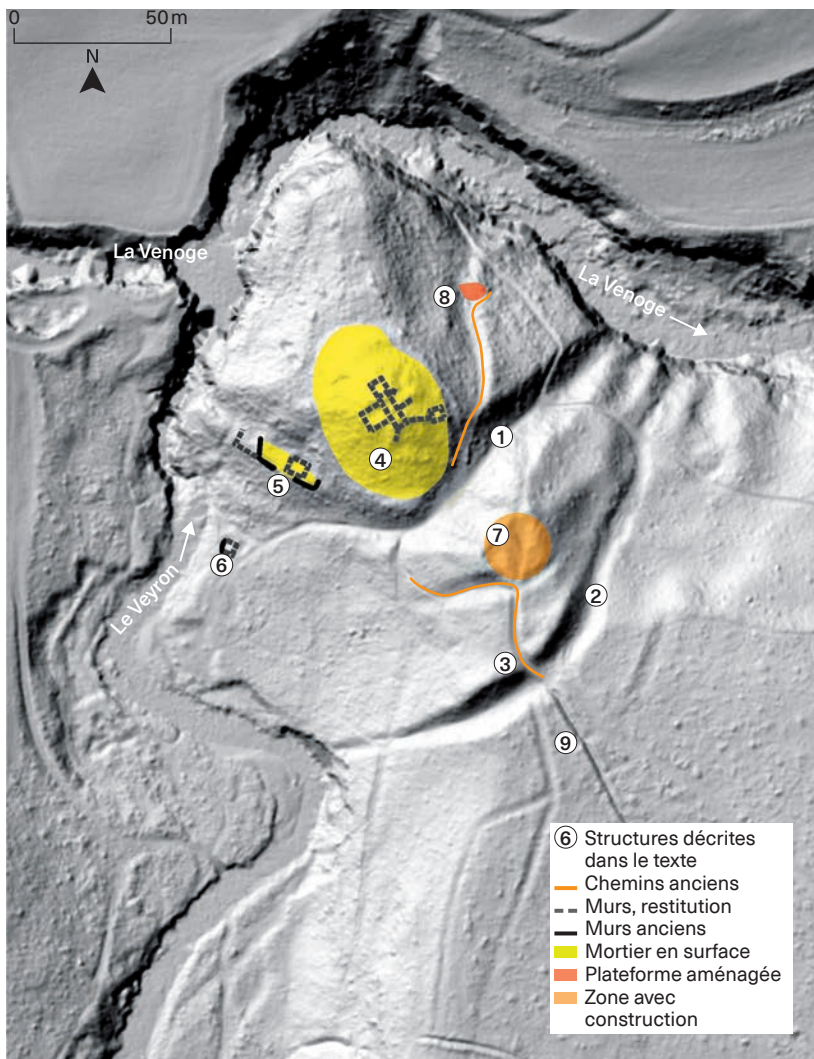
Les études de terrain : les apports de la micro-topographie et des prospections de surface récentes

Les vestiges conservés

Le promontoire de la Tine de Conflens est entouré sur trois côtés par la Venoge et le Veyron qui creusent dans leur trajectoire de profondes gorges aux parois rocheuses, créant ainsi un impressionnant dispositif de protection naturelle Fig. 3. La surface concernée par l'étude est de 45 000 m² environ Fig. 4. La totalité des vestiges anthropiques se présente sous la forme d'aménagements du terrain et de murs, localisés sur 15 000 m² environ. Le sud du promontoire est constitué d'une colline couronnée par un espace plan qui s'élargit en direction du sud-est dans le prolongement du plateau encaissant. Ce côté a été fermé par deux profonds fossés. L'aménagement du fossé le plus septentrional, qui borde le pied sud du promontoire, pourrait être d'origine naturelle, creusé par le ruissellement des eaux en direction de la Venoge (n°1). Le deuxième fossé, à environ 60 m plus au sud, semble anthropique (n°2).



← Fig. 3
Le cours de la Venoge en contrebas du promontoire et la falaise calcaire qui lui fait face.
© Archéologie cantonale, Lausanne, M. Liboutet



→ Fig. 5

Vue du second fossé limitant le site au sud.
© Archéologie cantonale, Lausanne, G. Pignat



D'une profondeur variant entre 3 et 7 m selon les endroits, il recoupe le replat sommital de la colline ainsi qu'une bonne partie de ses deux flancs Fig. 5. Sur le replat, le bord interne du fossé est longé par une levée de terre formant rempart. À cet endroit, un pont de terre traverse le fossé et conduit à un passage aménagé dans la levée de terre (n°3); il s'agit vraisemblablement d'un des accès anciens à l'espace construit. Il est prolongé par un fossé de drainage moderne (n°9). Aujourd'hui, une forte et dense végétation recouvre l'étendue entre les deux fossés où des vestiges de deux bâtiments au moins subsistent dans la partie plate de terrain qui fait environ 3000 m² (n°7)¹⁷ Fig. 6. Au sommet, des creusements sont la trace du démontage des maçonneries pour la récupération des matériaux. Beaucoup de vestiges de mortier de chaux éparpillés sur la partie supérieure des pentes témoignent de la destruction des maçonneries, par l'érosion ou l'action humaine.

↓ Fig. 6

Vestiges de constructions situés entre les deux fossés. En tireté: évocation du bâtiment disparu.
© Archéologie cantonale, Lausanne, M. Liboutet



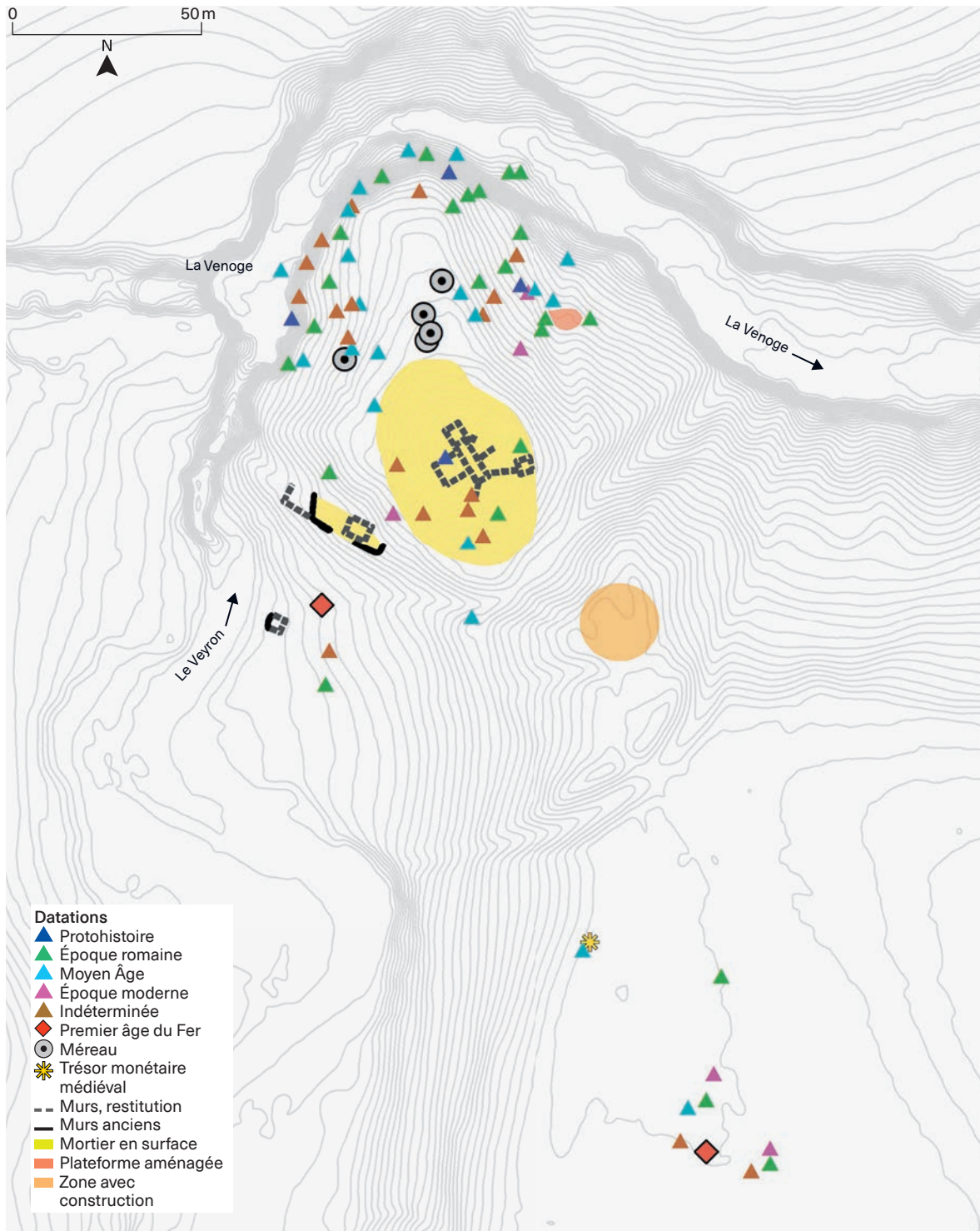
La zone qui comprend les bâtiments est localisée au sommet du promontoire à 535 m d'altitude, ainsi que sur le côté sud-ouest jusqu'au Veyron, soit une surface approximative de 3500 m². Bien qu'une restitution exacte du plan des parties bâties soit impossible en l'état, la répartition des variations de terrain suggère la présence des vestiges d'une assez grande construction au sommet. Un grand bâtiment de plan rectangulaire de 11 m sur 3 m orienté nord-ouest-sud-ouest, est prolongé au nord-ouest par un espace carré de 4,5 m de côté (n°4). Contre le mur ouest du premier espace, se trouve une construction de 6 m sur 7,5 m. Dans le prolongement d'un mur de 8 m de long qui part de l'angle est du premier espace, un quatrième bâtiment, de plan carré de 4 m de côté, est situé un peu plus bas. Sur le flanc sud-ouest de la butte, environ 17 m plus bas, quelques murs sont conservés sur une hauteur maximale de 0,8 m. Construit à l'aide de blocs de calcaire grossièrement taillés et de galets de rivière liés au mortier de chaux grossier, un mur semble soutenir une terrasse supportant elle-même un bâtiment de plan rectangulaire de 6 m sur 5 m (n°5). Les derniers vestiges de murs, complètement arasés, appartiennent à une petite construction de plan carré, bâtie à proximité du Veyron (n°6). Un chemin creux visible sur le flanc est du promontoire conduit vers une plateforme artificielle (n°8) qui pourrait être contemporaine des constructions comme liée à un aménagement forestier même relativement ancien. Si les matériaux mis en œuvre dans les rares maçonneries encore visibles plaident en faveur d'une attribution de ces vestiges au Moyen Âge, l'occupation et la fréquentation se sont déroulées sur une plus grande période.

En effet, le mobilier métallique et les monnaies, auxquels il faut ajouter la céramique¹⁸, découverts en prospection, permettent de dater la fréquentation du site entre la fin de l'âge du Bronze et le 19^e siècle.

Le petit mobilier métallique

L'étude des corpus de petit mobilier issus de prospections soulève des questions méthodologiques qui bousculent les méthodes appliquées par les spécialistes au quotidien, ces derniers travaillant généralement sur des objets provenant de fouilles archéologiques, avec des contextes de découverte, des datations relatives et absolues et un échange perpétuel d'informations entre les chercheurs travaillant sur le site. Dans le cas de prospections, le spécialiste est confronté à des objets souvent assez fragmentaires et dont les fourchettes chronologiques peuvent s'étendre

de la protohistoire à l'époque contemporaine! En l'absence de contextes archéologiques et sans notions d'assemblages qui permettent de tenir un discours à la fois chronologique et fonctionnel, il convient d'aborder et d'exploiter ces corpus différemment, en croisant les approches et, surtout, en échangeant avec les autres chercheurs – archéologues, historiens, céramologues, numismates, etc. – comme pour une fouille archéologique dite « classique ». Le corpus étudié ici prend tout son sens car il est confronté aux données archivistiques, à l'étude de l'ensemble de monnaies et à celle des vestiges.



← Fig. 7
Plan du site de la Tine avec la répartition du mobilier par périodes. Seuls les objets géolocalisés, datés et/ou identifiés sont représentés. Pour une question de lisibilité, les artefacts dont les coordonnées sont identiques sont figurés par un unique symbole.
© Archéologie cantonale, Lausanne, V. Piuz, sur fond © swisstopo/OIT-VD

1. Un tumulus à la Tine de Conflens ?

Sur l'ensemble des objets mis au jour lors des campagnes de prospection menées à la Tine de Conflens, deux artefacts interrogent par leur état de conservation et leur datation. Découverts en contrebas de la butte, ces deux armes en fer datent du Hallstatt ancien et présentent un excellent état de conservation.

La lame courte, très bien conservée, appartient aux poignards à soie effilée du Hallstatt ancien. Bien que la soie soit fragmentaire, l'absence de perforations au sommet de la lame

semble exclure la reconstitution d'un manche à plaquettes (Laurent Dhennequin, *L'armement au premier âge du Fer en Europe tempérée*, Thèse de doctorat sous la direction de Patrice Brun, Université de Paris I Panthéon-Sorbonne, 2005, p. 157). Cette lame droite à double tranchant présente des nervures centrales et latérales, une caractéristique que l'on retrouve sur les épées de la fin de l'âge du Bronze. La pointe de lance est quant à elle complète et en forme de flamme, une caractéristique des lances de l'âge du Bronze final (Louis Bonnamour, « Les armes de l'Âge du Bronze dans la vallée de la Saône », *Du silex à la poudre... 4000 ans d'armement en Val de Saône*, Montagnac, 1990, p. 21-51).

Ces phénomènes de continuité dans la morphologie des objets lors des périodes de transition technologiques et culturelles sont connus et s'illustrent à toutes les époques. Les artisans adaptaient rapidement les formes des artefacts aux nouvelles techniques de production, mais une tradition de la forme de certains objets peut être parfois observée. C'est le cas pour cette pointe de lance, dont la morphologie est adaptée à la technique du moulage, mais pas du martelage. Beaucoup plus récemment, le même phénomène a pu être observé lors de la diffusion des techniques d'usinage, où les clous de menuiserie étaient fabriqués avec une tige de section carrée – une caractéristique des clous forgés – avant d'évoluer vers une tige de section circulaire, adaptée aux nouvelles technologies de production.

L'association de ces deux objets, ainsi que leur remarquable état de conservation, font écho aux dépôts funéraires de la période. Issus de prospections, leur contexte archéologique n'est pas connu, mais la question d'un tumulus non identifié dans la région se pose.

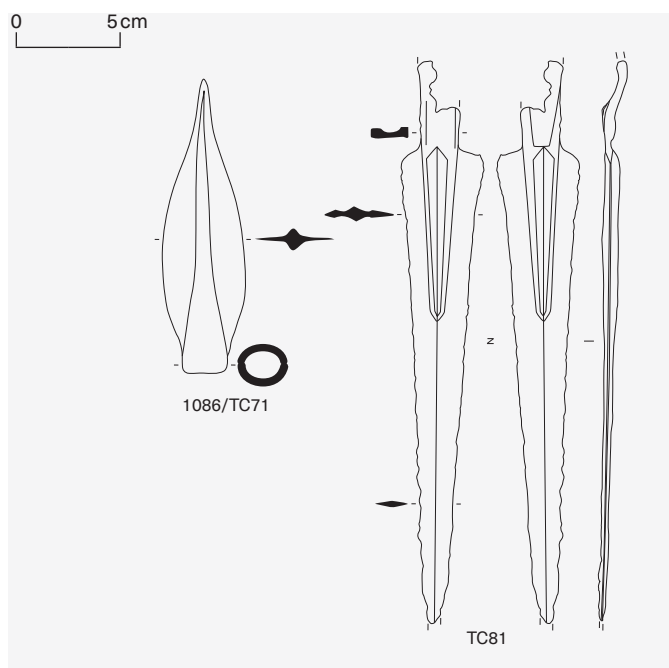
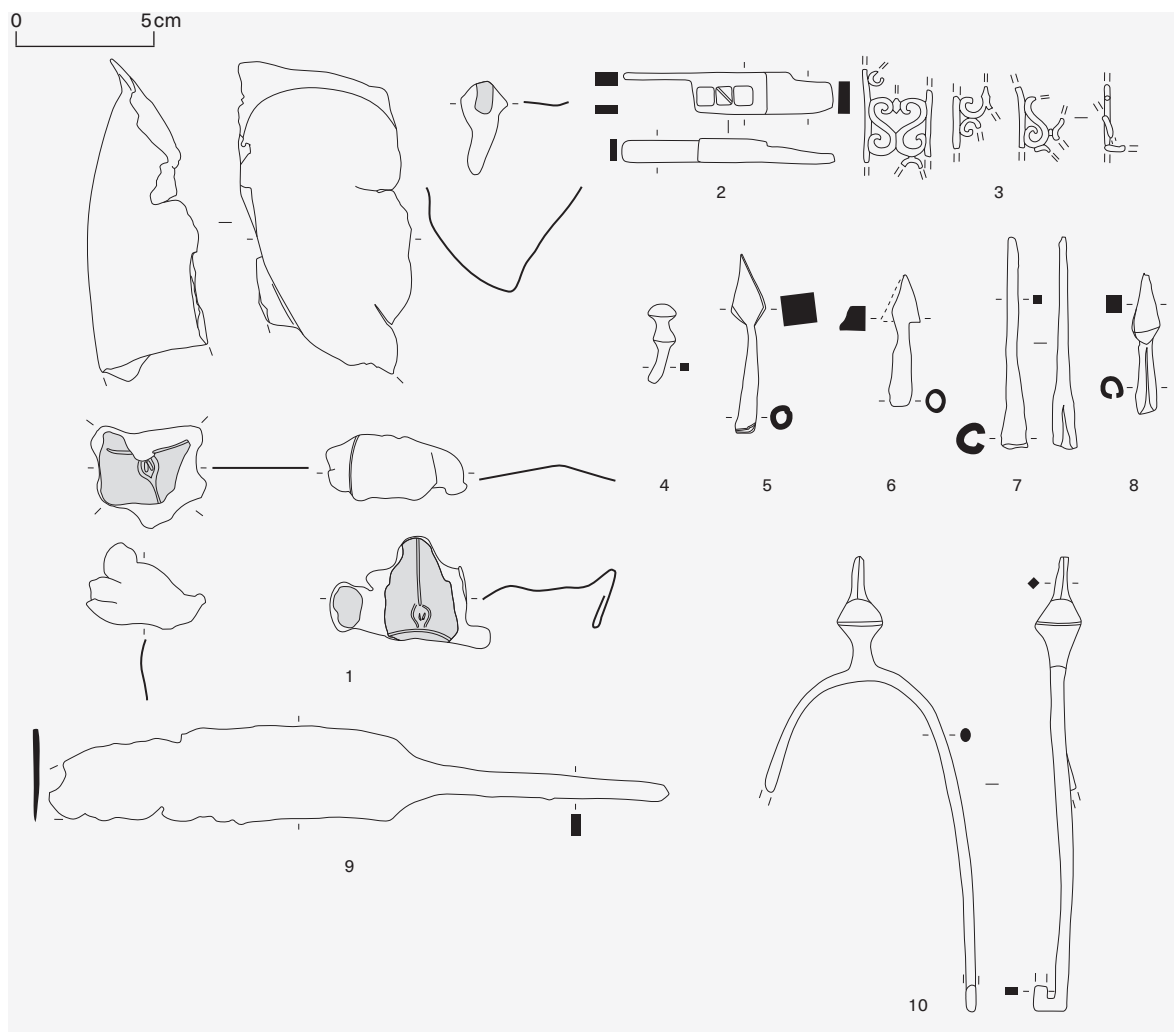


Fig. 8
Pointe de lance
et lame de poignard
du Hallstatt ancien.
Dessin © A. Crausaz
Photo © Musée
cantonal
d'archéologie et
d'histoire, Lausanne.
Photo Nadine Jacquet





← Fig. 9
Objets métalliques,
planche 1.
1 Bronze étamé
2 Fer
3-4 Bronze
5-10 Fer
© A. Crausaz

Les diverses campagnes de prospection sur le site de la Tine ont livré un large ensemble de 198 fragments en fer, en bronze et en plomb, porteurs d'informations chronologiques et fonctionnelles¹⁹. Ces objets ont tous pu être traités par le laboratoire de restauration-conservation du MCAH et un certain nombre ont même été restaurés. Un tri préalable a été réalisé par Christofer Ansermet, prospecteur agréé, qui a remis le matériel ainsi sélectionné à l'Archéologie cantonale. Ce tri portait principalement sur les objets ferreux comme la quincaillerie, mais aussi sur des éléments redondants lors des prospections dans nos régions, comme les douilles de cartouche, les balles en plomb, etc.

Les quelque deux cents fragments pris en compte dans cet article comptent un nombre minimum d'individus de 132 et un nombre minimum d'objets de 46. Cette notion correspond à la représentation des objets fonctionnels, en excluant la quincaillerie, les déchets artisanaux et les indéterminés.

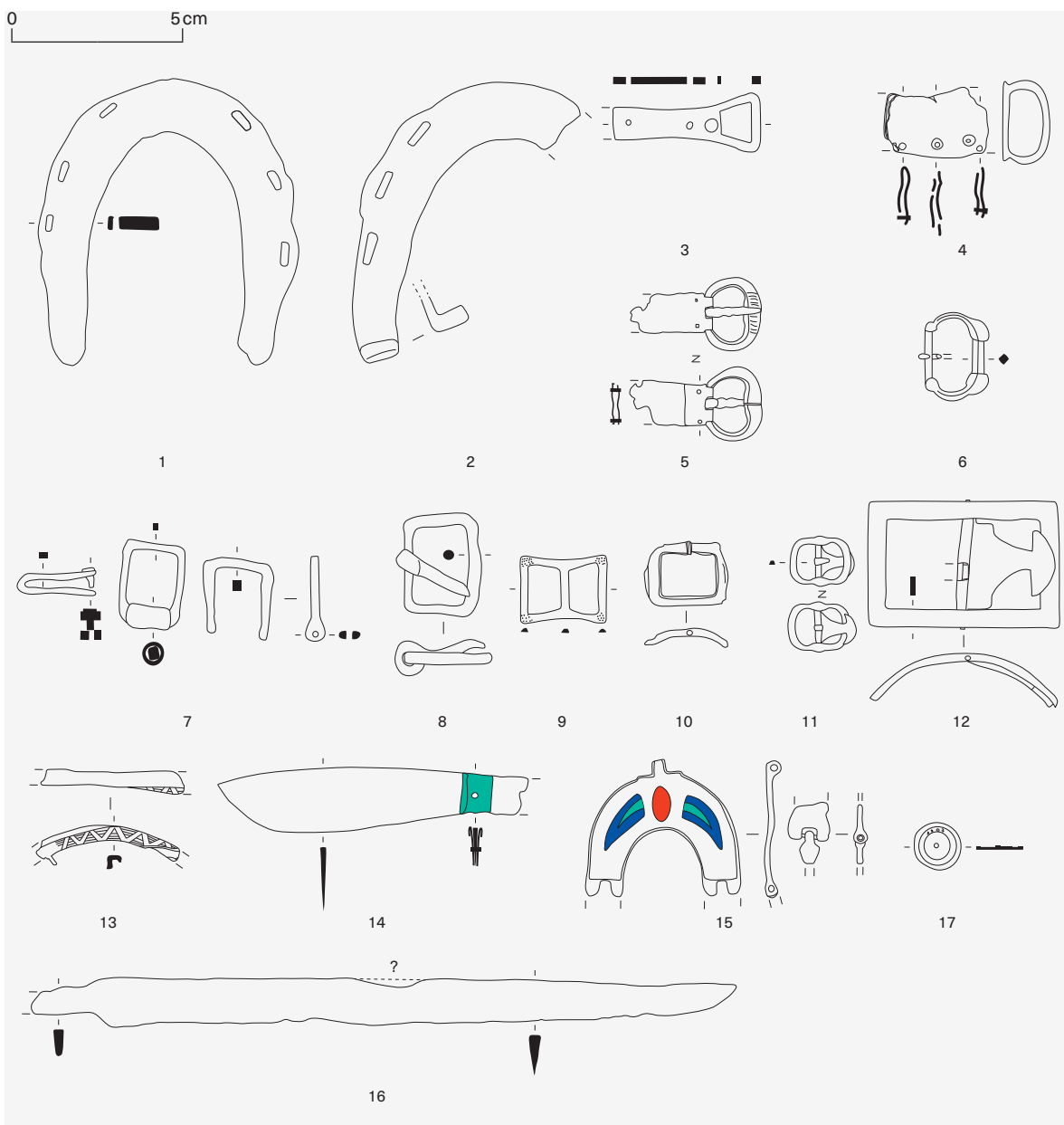
Leur étude a permis de les répartir en quatre grandes périodes chronologiques, inégalement représentées. Les deux pièces les plus anciennes du corpus sont une pointe de lance et un poignard en fer, daté entre la fin de l'âge du Bronze final et le début du Premier âge du Fer Encadré 1.

L'époque gallo-romaine est caractérisée par 15 fragments datés de toute la période. La répartition par

matériau est faussée par la sous-représentation des éléments ferreux, discriminés lors de la prospection (66.67% de base-cuivre pour 33.33% de fer). La même constatation s'applique au ratio par catégories fonctionnelles, avec un net déficit de la quincaillerie au profit d'objets de parure et de transport. Ces deux catégories sont toutefois les plus représentatives des corpus de prospection de l'époque romaine, mais également (dans une moindre mesure pour la parure) pour les périodes médiévale et moderne, même lorsque le fer est prélevé.

Les six fragments de plat en bronze étamé (pl. 1.1) Fig. 9 appartiennent à un modèle de plat ovale à anses de préhension décorées d'un motif végétal qui est attesté entre les 2^e et 4^e siècles apr. J.-C.²⁰. Le pêne de serrure en fer à ajours géométriques (pl. 1.2), correspondant aux dents de la clef à translation associée, est un type bien connu de l'ameublement durant toute la période romaine²¹. Une applique de fourreau très fragmentaire (pl. 1.3) peut être rattachée aux fourreaux de type Mainz, datés de la période augustéenne. Des exemplaires sont connus à Vindonissa, où six pièces ont été mises au jour²². Quelques clous de chaussure complètent l'inventaire des objets de cette période, ainsi qu'une potentielle applique de char (pl. 1.4), dont l'identification et la datation restent hypothétiques²³.

→ Fig. 10
Objets métalliques,
planche 2.
1-2 Fer
3-6 Bronze
7-8 Fer
9-10 Bronze
11-12 Bronze et fer
13 Bronze doré
14 Fer et bronze
15 Bronze et émail
16 Fer
17 Bronze
© A. Crausaz



→ Fig. 11
Objets en fer : éperon
(milieu du 10^e-11^e siècle)
et dague (15^e-17^e siècle).
© Musée cantonal
d'archéologie et
d'histoire, Lausanne.
Photo Nadine Jacquet



La période médiévale est la mieux représentée du corpus, avec 78 fragments. La répartition par matériaux se rapproche déjà plus des corpus en contextes archéologiques, avec une nette prédominance du fer (89.74% de fer et 10.26% de base-cuivre). Les catégories fonctionnelles les plus importantes quantitativement sont les parures et éléments vestimentaires, ainsi que les objets liés au transport. Ces derniers, comme les armes de jet, présentes également, font partie des artefacts régulièrement mis au jour dans les ensembles de prospection de cette période.

Seul un couteau en fer à pointe asymétrique et à décrochement entre le dos et la soie (pl. 1.9) peut être daté du Premier Moyen Âge. Cette caractéristique se retrouve sur des parallèles dès le 4^e siècle apr. J.-C., et des exemplaires sont attestés dans des sépultures jusqu'au 7^e siècle apr. J.-C.²⁴. Plusieurs armes de jet appartiennent à des types identifiés dès le Second Moyen Âge, comme les pointes de flèches à douille (pl. 1.5, 1.7 et 1.8) et le carreau et la pointe de trait d'arbalète (pl. 1.6)²⁵. Ces armes disparaissent progressivement au profit des armes à feu, dont de nombreux fragments sont généralement mis au jour (cartouches, balles, etc., discriminés à la Tine). Un éperon en fer à tête bipyramidale (pl. 1.10) constitue l'unique élément de l'équipement du cavalier. Il peut être daté entre le milieu du 10^e siècle et le 11^e siècle²⁶. Cette forme est déjà attestée dans la région, par exemple à Lausanne²⁷. Quelques fragments de fers à cheval ondulés (pl. 2.1 et 2.2) Fig. 10, caractéristiques des fers de la fin du 12^e-début du 13^e siècle jusqu'au milieu du 14^e siècle, complètent le corpus des objets du Second Moyen Âge. Plusieurs boucles de formes diverses ont été prélevées : leur fonction peut être multiple, mais une des utilisations principales semble être la fermeture – puis la décoration – des chaussures. Les boucles à chape en revanche sont employées dans plusieurs cas, comme boucles de ceinture par exemple, comme fermeture pour les sacs, pour les chaussures ou encore pour le harnachement du cheval. L'exemplaire à chape rigide (pl. 2.3) n'est pas clairement identifié, mais les rares parallèles connus semblent en usage entre les 13^e et 15^e siècles²⁸. Les deux autres boucles à chape (pl. 2.4 et 2.5) peuvent être datées par les sites médiévaux bien stratifiés du bord de la Tamise à Londres entre les 13^e-14^e siècles et le courant du 15^e siècle. Une des boucles de chaussure la plus ancienne présente une forme ovale moulurée et un ardillon mobile (pl. 2.6). Les fouilles londonniennes ont permis de proposer une fourchette chronologique entre la fin du 13^e et le 15^e siècle pour ces exemplaires²⁹. Deux boucles en fer rectangulaires (pl. 2.7 et 2.8) peuvent aussi être interprétées comme des boucles de harnais et sont datées des 13^e-14^e siècles³⁰. Les boucles à double fenêtre se répartissent en deux groupes : celles avec un axe central coulé et celles avec un axe central mobile. Les boucles médiévales sont généralement munies d'un axe fixe, coulé avec le cadre, alors que dès la période moderne, la technique de fabrication change et l'axe est rapporté, souvent dans un autre matériau que celui du cadre³¹. Ainsi, la boucle en

bronze entièrement moulée (pl. 2.9) peut être datée entre le 13^e et la fin du 15^e siècle (bien que des occurrences aient perduré jusqu'à la fin du 16^e siècle³²), alors que les autres exemplaires (pl. 2.10, 2.11 et 2.12) présentent une traverse mobile en fer (conservée sur deux exemplaires, pl. 2.11 et pl. 2.12) et deux d'entre elles présentent un contre-ardillon en forme d'ancre (pl. 2.11 et 2.12), des caractéristiques connues entre la seconde moitié du 17^e et le 19^e siècle³³. Un fragment d'armature de bourse ou d'aumônière en bronze doré (pl. 2.13) constitue un objet rare dans nos régions. Elles ont été en usage entre le 14^e et la fin du 16^e siècle³⁴. Le décor, ainsi que la dorure appliquée sur l'exemplaire de La Tine, semble plutôt plaider pour une datation tardive de cet objet.

L'époque moderne est représentée par 21 fragments, majoritairement en base-cuivre (71.43%) ou en matériaux composites (23.81%). Les artefacts de cette période sont souvent facilement identifiables par leur état de conservation (matière organique, etc.) et leur ornementation (dorure, motifs, etc.), mais il est difficile de leur attribuer une datation précise, car la littérature secondaire manque, en particulier dans nos régions.

Une fourchette chronologique peut toutefois être définie pour certaines pièces, comme le couteau en fer avec plaquettes en bronze rivetées (pl. 2.14), daté entre le 17^e et le 19^e siècle, les boucles de chaussure à double fenêtre et axe mobile (p. 2.10, 2.11 et 2.12, voir ci-dessus) des 16^e et 17^e siècles et le pendentif dans un style égyptisant (pl. 2.15), une mode qui se développe à la fin du 18^e et au début du 19^e siècle. La longue dague en fer élancée à longue soie (pl. 2.16) semble caractéristique des 15^e et 17^e siècles, bien que peu de parallèles soient connus. Le décrochement sur le dos de la lame ne paraît pas volontaire, mais l'état de conservation ne permet pas de l'affirmer. Un petit bouton en bronze portant l'inscription 1907 (pl. 2.17) a été compris dans cette période moderne au sens large, par souci de simplification.

Sur l'ensemble du corpus, ce sont 55 objets qui n'ont pas pu être identifiés (27.78% du nombre de restes) en raison de leur état de conservation ou du caractère trop polyvalent de leurs fonctions (couloires de plomb, tôles, etc.). En revanche, ce sont 82 fragments (41.41% du total) qui n'ont pas pu être associés à une fourchette chronologique, dont l'intégralité des indéterminés.

Si le matériel daté de la période moderne est caractéristique d'une simple fréquentation du site, le constat est moins aisé pour les périodes romaine et médiévale. Il semble en effet difficile d'identifier une occupation du site à la seule lumière du mobilier métallique. Manquent en effet les éléments caractéristiques d'un habitat ou de la vie quotidienne (quincailerie, ameublement et artisanat par exemple), bien que la quantité d'artefacts liés au transport pour la période médiévale atteste d'une présence humaine importante sur le site. On préférera alors le qualificatif de fréquentation à celui d'occupation pour ces deux périodes et seule la mise en commun des résultats des autres études pourrait permettre de préciser cet aspect.

→ Fig. 12

Frappé à Rome en 172-173 par l'empereur Marc Aurèle, le premier sesterce en alliage cuivreux A révèle la statue du dieu Mercure coiffé du pétase, érigée au centre d'un temple à quatre télamons (statues masculines faisant office de colonnes). La divinité tient de la main droite une bourse et de la gauche, un caducée. Sur le fronton se suivent, de gauche à droite, une tortue, un coq, un bélier, un pétase, un caducée ailé et une bourse. Sur le second sesterce B, datant de 186, Commode conduit un quadrigé triomphal et tient un sceptre surmonté d'un aigle.

© Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne.
Photo Nadine Jacquet



Les monnaies

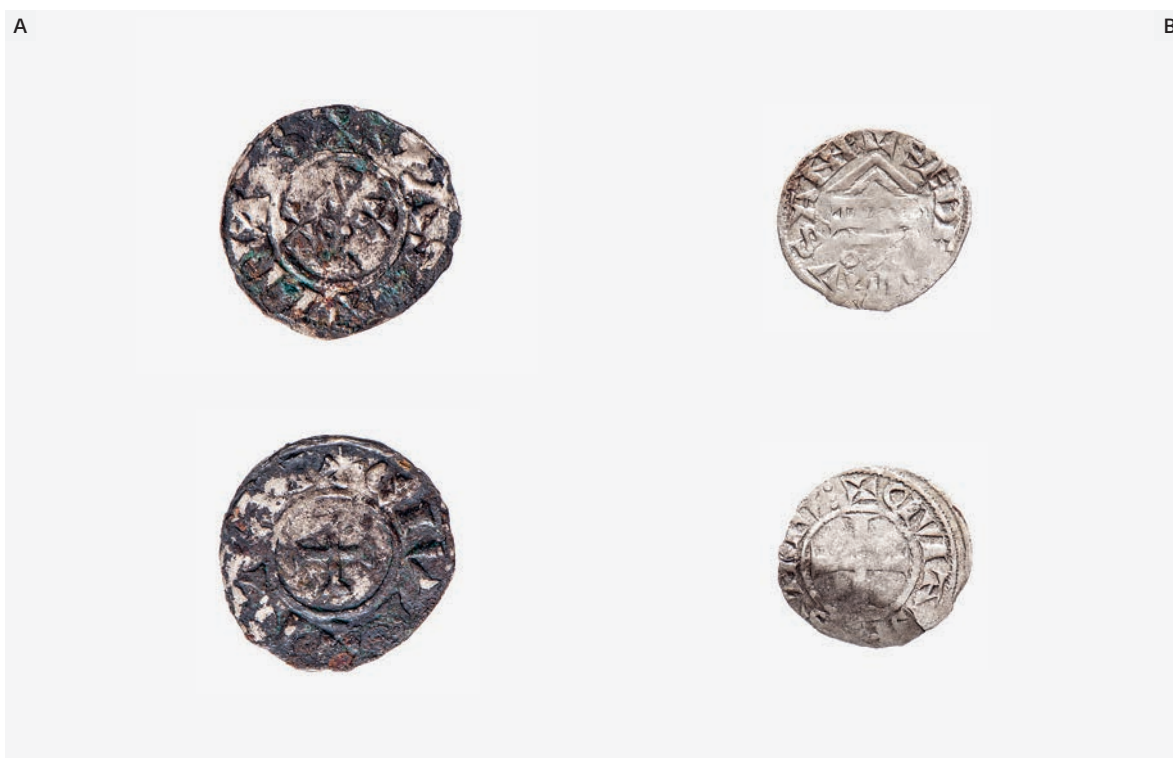
La prospection sur le site de la Tine de Conflens a mis au jour 34 monnaies et 6 méreaux (employés comme bons à valoir ou monnaies de nécessité). Sur un total de 42 objets monétaires, 22 exemplaires datent de la période romaine et 20 du Moyen Âge. La fourchette chronologique donnée par les monnaies est comprise entre 164 et 1375.

Les monnaies romaines

Les plus anciennes monnaies de la Tine de Conflens datent du 2^e s. apr. J.-C. Attribués respectivement à Hadrien, Marc Aurèle et Commode, ces deux as et trois sesterces sont tous frappés à Rome Fig. 12. Rien de surprenant à cela puisqu'en Occident, le système monétaire impérial était uniformisé et contrôlé depuis Auguste et les émissions centralisées à Rome les deux premiers siècles.

Hormis ces cinq monnaies du 2^e siècle, 17 exemplaires romains sont comptabilisés, parmi lesquels 15 antoniniens du 3^e siècle et deux *aes* 4 du siècle suivant. Pour quelle raison 68% des monnaies romaines de la Tine de Conflens sont-elles des antoniniens en billon³⁵ ? Intense et centralisée au 2^e siècle, la production du bronze connaît une forte régression le siècle suivant. La crise militaire que subit l'Empire se répercute sur le monnayage. Les dépenses liées à la guerre, avec les tributs et rançons à verser aux « barbares », la dépopulation due à une forte mortalité, les pertes territoriales et la ravageuse épidémie de peste de 250 diminuent fortement les rentrées fiscales et appauvrissent le budget de l'État³⁶. La pénurie de métal et les frais de fabrication, supérieurs à la valeur théorique des pièces, poussent les empereurs à diminuer la production monétaire du bronze, jusqu'à son abandon presque total en Italie

et en Gaule dès 266. Créés par Caracalla en 215, les antoniniens sont à l'origine en argent, émis pour une valeur de deux deniers, mais dont le poids équivalait en réalité à un denier et demi. À court terme, l'État sort bénéficiaire de cette opération puisqu'il paie ses soldats avec de la monnaie surévaluée, dont la teneur en argent n'est pas équivalente à sa valeur d'échange. La dévaluation excessive de l'antoninien rythme cette période de transition du 3^e siècle et symbolise l'histoire d'un échec pour l'Empire romain³⁷. La baisse de son poids et de son titre (le pourcentage de métal précieux dans l'alliage) motive la population à thésauriser, à épargner les anciennes pièces contenant davantage d'argent que de cuivre, privant l'État de métal précieux³⁸. Ainsi, il ne reste plus en circulation que des monnaies de mauvais aloi. L'Empire se retrouve alors dans une situation critique avec une charge financière exorbitante. En effet, malgré la pénurie de métal et une perception réduite des impôts due à l'occupation des territoires par l'ennemi, il doit augmenter sa production monétaire pour lever des légions, produire des armes et payer les soldes pour contrer les offensives barbares et perses³⁹. En 260, puis en 266, le volume des émissions semble s'accroître et se multiplier avec pour lieu de production principal l'atelier de Rome⁴⁰. Reconnaisables à l'effigie de l'empereur portant la couronne radiée, les antoniniens qui composent notre faciès, frappés de 260 à 270 sous les règnes de Gallien et de Claude II, sont issus de cette production massive de médiocre qualité. Les deux dernières monnaies romaines du faciès sont en bronze et datent de la fin du 4^e siècle. Leur présence témoigne de leur circulation dans nos régions, mais leur nombre restreint peut aussi signifier que le site n'était pas ou plus occupé à cette époque.



← Fig. 13

Le premier denier en argent **A** est une variante d'un type monétaire très rare frappé à Lausanne et semble unique à ce jour. Émis par le royaume de Bourgogne ou l'évêché de Lausanne, il date de la fin du 10^e-début 11^e siècle. Sur l'avvers, un S majuscule entouré de deux croisettes et de deux petits triangles (coins monétaires?). Le second denier anonyme **B** est frappé par l'évêché de Lausanne à la fin du 12^e-début 13^e siècle et révèle un temple à quatre colonnes, surmonté d'une croix et souligné de trois annelets. © Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne. Photo Nadine Jacquet

Les monnaies médiévales

Les pièces trouvées sur le site nous livrent une fourchette chronologique qui s'étend du 11^e au 14^e siècle et se prolonge jusqu'au début du 16^e siècle pour les méreaux. La plus ancienne monnaie médiévale trouvée à la Tine dévoile un type rare sujet à caution chez les numismates Fig. 13. En raison de sources textuelles régionales inexistantes pour la période, il est impossible d'attribuer ce denier précisément. Les spécialistes hésitent entre le royaume de Bourgogne et l'évêché de Lausanne, car l'émission, datée probablement de la fin du 10^e-début 11^e siècle, est anonyme⁴¹. Par ce terme, nous voulons dire que seul le nom de l'atelier est mentionné et non celui de l'évêque (+LAS[.] + NN[.] S/CIVI+ITAI). La monnaie est, comme sa légende l'indique, frappée à Lausanne, mais il est impossible de savoir par qui précisément⁴². En effet, depuis 888 jusqu'en 1032, le Pays de Vaud appartient au Second royaume de Bourgogne. Nous ignorons quels étaient les droits temporels de l'évêque de Lausanne avant le 11^e siècle, mais Henri de Bourgogne devient comte de Vaud en 1011 et reçoit alors officiellement le droit régalien de frapper monnaie. La date exacte de la frappe, inconnue, ne nous permet donc pas de l'attribuer au roi ou à l'évêque. Toutefois, le S dans le champ, également présent sur les monnaies du roi Rodolphe III de Bourgogne, et les croisettes ajoutées, pourraient indiquer non seulement l'affiliation à la Bourgogne, mais aussi le lien de filiation en désignant l'évêque Hugues de Bourgogne, fils naturel du roi susmentionné. Cette hypothèse nous fournirait une datation plus précise de la monnaie, à savoir entre 1019 et 1037. L'énigme reste irrésolue à ce jour. Contemporain de ce denier anonyme, un exemplaire frappé par l'archevêque de Besançon, Hugues I, II ou III (le nom HVGO ne permettant pas de choisir l'un ou l'autre) s'ajoute au corpus.

L'évêque de Lausanne étant suffragant et donc sous l'autorité de l'archevêque de Besançon⁴³, la présence d'un estévenant⁴⁴ dans nos régions n'est pas étonnante, même si ce type ancien est rarement mis au jour. Précisons aussi que Hugues I de Salins est consacré archevêque par Hugues de Bourgogne, l'évêque de Lausanne mentionné plus haut. Les monnayages des 10^e et 11^e siècles sont considérés comme rares et leur production de faible ampleur et ponctuelle, mais les récentes découvertes de trésors imposants en France voisine remettent en question cette vision de l'époque⁴⁵. Il semble que ces monnaies de bon alliage aient surtout été victimes de la refonte dans le dessein de récupérer le métal noble qui les composait. Le faciès monétaire de la Tine de Conflens est augmenté de huit deniers lausannois anonymes révélant un temple sur trois annelets à l'avvers et une croix au revers. Les légendes SEDES LAVSANE et CIVITAS EQVESTRIVM ne permettent pas de favoriser l'attribution à un évêque plutôt qu'à un autre et, comme pour le denier épiscopal susmentionné, les numismates doivent établir une chronologie relative pour tenter de dater ce type parmi les nombreux autres, anonymes, de l'évêché de Lausanne⁴⁶. La typologie de ces deniers, l'étude parallèle des textes, des trouvailles et d'un trésor trouvé dans le canton de Berne à Niederbipp (avec étude de coins) ont permis d'estimer leur émission au dernier quart du 12^e – premier quart du 13^e siècle et de faire une attribution hypothétique, mais vraisemblable, à l'évêque Roger de Vico Pisano (1178-1212)⁴⁷. Les deniers aux annelets constituent 19% du corpus et 40% des trouvailles médiévales. Ils ne sont pas très fréquents sur les sites et leur proportion à la Tine pourrait témoigner d'une occupation du lieu à cette époque. Un denier de type anonyme au temple, sensiblement postérieur aux précédents, était aussi présent sur la colline.

2. Un petit trésor monétaire

Au 14^e siècle, des monnaies étrangères de gros module circulent sur notre territoire et complètent le monnayage régional composé seulement de deniers et d'oboles anonymes. Ces grosses espèces, assez rares, sont souvent thésaurisées. Deux trésors composés de gros tournois trouvés à Lausanne / Cité et à Veytaux / château de Chillon l'attestent (Colin Martin, « Un trésor de gros tournois découvert à Lausanne en 1960 », *Revue suisse de numismatique*, 43, 1963, p. 53-112; Colin Martin, « Monnaies médiévales trouvées au Château de Chillon », *Gazette numismatique suisse*, 58, 1965, p. 42-48; Anne Geiser, Carine Raemy Tournelle, « Sur les traces monétaires du château », in Claire Huguenin (dir.), *Patrimoine en stock. Les collections de Chillon*, Lausanne, 2010, p. 120-125). Les deux *pegioni* milanais, attestant du

commerce avec l'Italie, sont accompagnés d'un demi-gros de Guy de Prangins, premier évêque de Lausanne à introduire, dès 1375, une monnaie signée valant 6 deniers. Ces trois monnaies de valeur étaient regroupées sur le versant sud de la colline à plus de 100 m du sommet. Nous sommes donc, selon toute vraisemblance, en présence d'un trésor (en numismatique, des monnaies rassemblées volontairement forment un trésor, indépendamment de leur valeur). Il existait probablement à cet emplacement un repère visuel qui aurait permis au propriétaire de cet humble magot de le récupérer ultérieurement. S'il s'agissait d'un arbre, il n'est pas impossible qu'une partie du trésor soit remontée à la surface à cause des racines, entre la date de l'enfouissement, estimée au crépuscule du 14^e siècle, et les campagnes de prospection.



→ Fig. 14
Deux *pegioni* des seigneurs milanais Bernabò et Galeazzo II Visconti avec, à l'avvers, l'aigle impérial au-dessus de la guivre des Visconti entre leurs initiales B-G et au revers, saint Ambroise assis de face tenant le fouet de la main droite et la crosse de la main gauche, 1355-1375. Le demi-gros de l'évêque lausannois Guy de Prangins représente le prélat assis de face, bénissant de la main droite et tenant de la gauche une crosse. À ses pieds, les armoiries des Prangins : un aigle aux ailes déployées, 1375-1394.
© Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne.
Photo Nadine Jacquet



Les trois monnaies plus récentes attirent l'attention, car il ne s'agit pas de deniers comme la majorité du numéraire médiéval trouvé à la Tine, mais de deux *pegioni* milanais datés de 1355 à 1375 et d'un demi-gros de l'évêque lausannois Guy de Prangins frappé entre 1375 et 1394 Encadré 2.

Hormis les monnaies, six méreaux médiévaux en plomb ont été mis au jour. Ils forment ainsi 14% du faciès, une proportion non négligeable. À l'instar des jetons de présence actuels, les méreaux sont des substituts monétaires, principalement produits par des personnalités et communautés laïques ou ecclésiastiques disposant du pouvoir pour rétribuer les activités des ouvriers ou des clercs. Ils peuvent en utiliser pour se payer à boire ou à manger dans des établissements désignés par le pouvoir qui les paient ensuite ou, après en avoir accumulé un certain nombre, les échanger contre de l'argent⁴⁸. En majorité frustes en raison du métal vil qui les compose et souvent anépigrahes, les méreaux sont difficiles à dater. À notre demande, le spécialiste Jacques Labrot les a étudiés. Trois d'entre eux dévoilent un type dit « à la roue » ou « au moulin » datant des 12^e-13^e siècles. Fréquemment trouvés aux bords des rivières alimentant des moulins⁴⁹, ils pourraient attester d'une activité à la Tine, lieu où confluent le Veyron et la Venoge. Les trois autres, de types différents, datent de la fin du 14^e-début 16^e siècle. Deux d'entre eux révèlent la légende AMEN à l'avvers. Ils ressemblent davantage à des bons de présence à l'office ou à la communion, que l'on nomme aussi méreaux capitulaires. Jacques Labrot interprète les revers, dévoilant des barres croisées empilées sur deux niveaux, comme des barres de métal brutes prêtes pour une forge ultérieure ou des madriers de bois pour une scierie. Il fait même un

lien avec des sites de métallurgie avoisinants, comme Ferreyres (dont le nom est directement lié à l'exploitation du fer) situé au cœur d'une région exploitant ce minerai⁵⁰. Cette hypothèse, aussi séduisante soit-elle, ne peut être confirmée, les tracés géométriques étant fréquents sur les méreaux et leur interprétation subjective. Parallèlement à leur découverte, des traces d'artisanat du plomb ont pu être identifiées sur le site, par la présence de coulures, de fragments de tôle et d'une importante chute de plaque, découpée à plusieurs reprises Fig. 15. S'il n'est bien entendu pas possible de dater ces déchets artisanaux, leur présence sur le site aux côtés de méreaux invite à proposer l'hypothèse d'une production locale, et donc d'une occupation pérenne sur le site à cette période.

L'hypothèse de deux périodes d'occupation

Le matériel se trouve essentiellement sur toute la pente nord du promontoire, et également au sud des fossés sur la zone plane mais en très faible quantité sur le sommet, où sont situés les bâtiments (sept éléments d'époques romaine et médiévale ont été découverts au niveau des vestiges construits). Il est donc impossible d'associer ces derniers ainsi que les aménagements de terrain avec le mobilier métallique et monétaire. Toutefois, les premières conclusions sur le matériel permettent d'avancer deux périodes d'occupation : la première au 3^e siècle et la seconde entre les 11^e et 13^e siècles, séparés par un hiatus important. Le faible corpus céramique qui n'est pas de l'âge du Bronze pourrait renvoyer aux périodes historiques⁵¹. Si cinq périodes de fréquentation peuvent être proposées grâce au mobilier, les occupations du promontoire à l'âge du Bronze, au Premier âge du Fer ainsi qu'à l'époque moderne ne sont pas étayées dans l'état actuel des recherches.

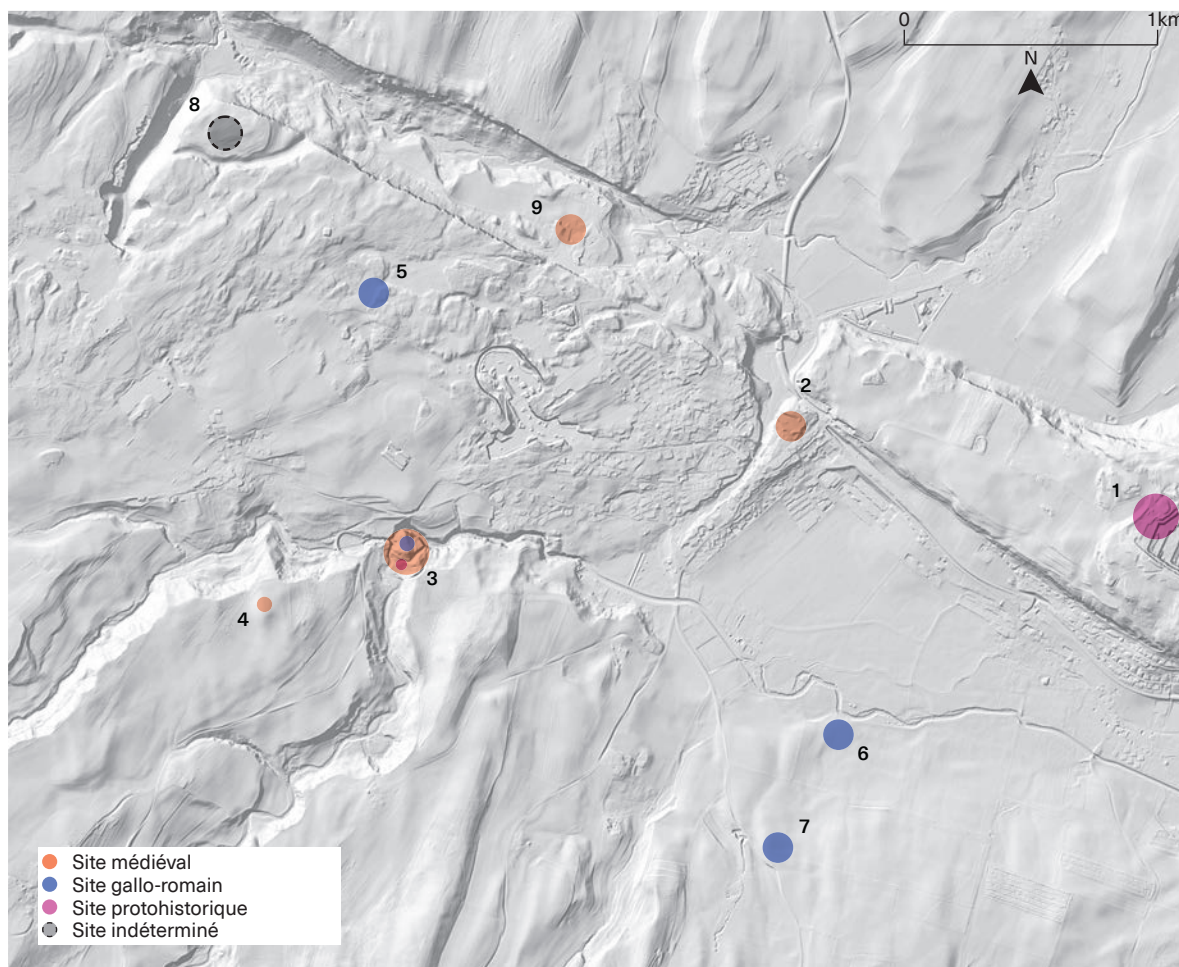
↑ Fig. 15

Plaque et méreaux médiévaux en plomb. Ces objets monétiformes datent du Second Moyen Âge et représentent une somme à recevoir ou un bon d'échange pour une marchandise ou une denrée. Leur production pourrait être locale. © Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne. Photo Nadine Jacquet

Le *terminus ante quem* est donné par huit tessons de céramique d'époque protohistorique. Les deux armes du Hallstatt ancien suggèrent la présence d'un tumulus dont la localisation est inconnue **Encadré 1**. Ces périodes sont antérieures à la production monétaire sous nos latitudes, mais aucun potin ou quinaire gaulois n'a permis d'étayer le discours pour le Second âge du Fer. Si la présence d'artefacts suscite des interrogations, leur absence, également significative, doit être relevée. Ainsi, la fréquentation du lieu à certaines périodes historiques est attestée par le petit mobilier archéologique et non par les monnaies. Malgré la proportion importante de productions romaines et médiévales dans le faciès monétaire, le Premier Moyen Âge en est absent puisqu'une longue rupture entre 400 et 1000 est remarquée. Par ailleurs, parmi tous les objets mis au jour à la Tine, seuls un couteau en fer et un fragment d'épée évoquent cette période **Fig. 9, Pl. 1.9 et 1.10**. La même constatation a pu être réalisée pour les époques moderne et contemporaine puisque plusieurs objets datant du 16^e au 20^e siècle (10.6 % du corpus du petit mobilier) n'ont pas trouvé de correspondances numismatiques. Les éléments de parures et ceux relatifs au transport, qui forment la majorité du corpus de ces époques, doivent être interprétés comme un signe de fréquentation et non d'occupation. L'absence totale de monnaies étaye l'hypothèse, à l'instar des cadastres et des sources, que le site de la Tine n'est plus occupé au moins depuis le 16^e siècle.

Une occupation à l'époque romaine tardive

Les données conjointes fournies par le petit mobilier métallique et les monnaies suggèrent une occupation probable du promontoire de la Tine au 3^e siècle, même s'il n'est pas possible d'en préciser les modalités. Le perchement de l'habitat dès le 3^e siècle et surtout au 4^e siècle est désormais un axe de recherche établi pour la fin de l'Antiquité. Les travaux sur les occupations de hauteur interviennent pour la Suisse et la France assez tardivement, soit dans les années 2000 à la différence d'autres régions comme l'Ardenne belge, la région mosellane et le Palatinat en Allemagne, qui débutent dès les années 1970⁵². Les travaux récents sur les sites de hauteur ont permis d'évacuer définitivement l'interprétation séculaire selon laquelle ces sites seraient des refuges pour des populations lors de temps troublés tels que les « invasions germaniques »⁵³. Le perchement de l'habitat à partir des 3^e et 4^e siècles accompagne ou est le résultat d'une redistribution des lieux de pouvoir et des transformations du système économique. Cette problématique, peu abordée sur le canton de Vaud, n'en est qu'à ses prémices. Le site de hauteur de Saint-Triphon-Le Lessus (Ollon) présente de nombreux vestiges et indices d'occupations depuis le néolithique, fouillés anciennement pour la plupart. Après les 1^{er} et 2^e siècles, une occupation, peut-être des fortifications, se structure aux 3^e et 4^e siècles⁵⁴. Des lieux de culte et des constructions défensives occupent la



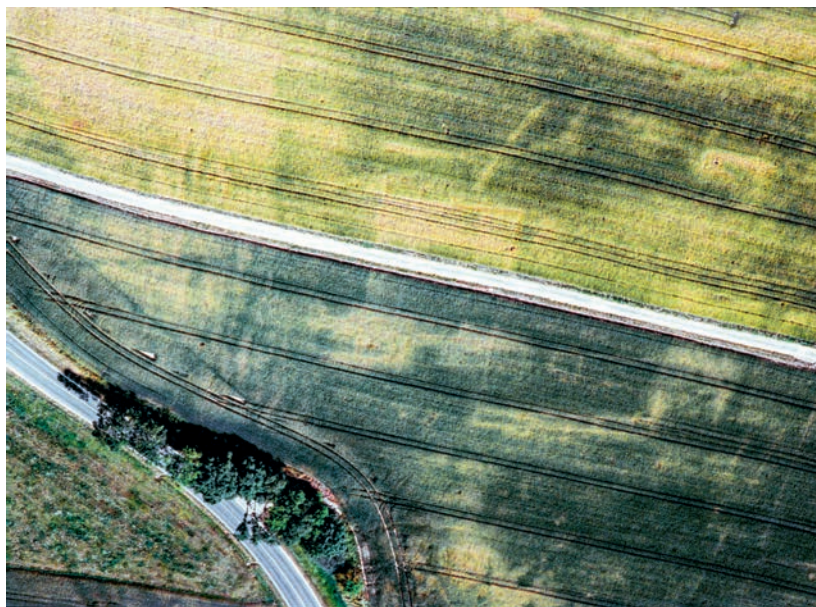
colline dès le 11^e siècle. Le site de Châtel d'Arruffens, à Montricher, est caractérisé par des constructions et un large fossé qui barre le promontoire. Il a livré deux phases d'occupation (âge du Bronze et entre le 1^{er} et le 4^e siècle)⁵⁵. Des études récentes permettent de poser des jalons chronologiques nouveaux. Ainsi les sites de Baulmes et la crête de Forel ont-ils montré des occupations de hauteur à l'âge du Bronze mais aussi au Premier Moyen Âge⁵⁶.

Le contexte archéologique du territoire autour du site de la Tine de Conflens à la fin du 3^e siècle est peu connu. Trois sites romains sont localisés dans son environnement proche, reconnus dans le cadre de prospections récentes Fig. 16. À 800 m au nord, au lieu-dit *Les Alleveys*, des tuiles, ainsi que des blocs de construction découverts lors de travaux agricoles sont probablement les vestiges d'un établissement rural romain. À l'est, le long de la Venoge, au lieu-dit *La Volérie*, des monnaies, de la tuile ainsi que divers objets indiquent la présence d'un établissement rural. Enfin, à 300 m au sud de ce dernier, au lieu-dit *À la Chambre, sur les Fours* un établissement romain connu depuis le 19^e siècle a pu être repéré plus précisément par photographie aérienne en 1984 Fig. 17. Les clichés ont confirmé l'existence d'un établissement que les découvertes de matériaux de construction avaient suggéré. Aucun n'a fait l'objet de recherches archéologiques, cependant les vestiges et objets sont suffisamment pertinents pour conforter ces occupations antiques dans l'environnement proche de celui de la Tine. Le perchement à la Tine pourrait avoir pour origine l'attraction des sites périphériques qu'elle aurait supplantés ou avec lesquels un réseau d'échange et d'interaction aurait pu se mettre en place. En l'absence de données plus précises, les conjectures sont nombreuses mais il apparaît toutefois qu'une occupation assez brève s'est implantée, peut-être pour des raisons artisanales, avant d'être délaissée à la fin de l'Antiquité. La seconde phase d'occupation intervient ensuite au 11^e siècle.

Une occupation de hauteur du Moyen Âge

Si les vestiges construits de la Tine sont attribués, en l'absence d'investigations supplémentaires, à l'époque médiévale, les datations établies sur des observations architecturales et typologiques font défaut. Une occupation entre le 11^e et le début du 13^e siècle semble avérée par le matériel métallique et monétaire. Son caractère défensif, et fortement symbolique, est explicite au vu de sa position et de l'existence de fossés. Son abandon assez tôt au Moyen Âge expliquerait alors l'absence de mention dans les sources. Il est notable que presque toutes les monnaies médiévales aient été retrouvées au-dessous de la partie sommitale, au nord. Les pièces, échangées sur la zone habitable, ont donc pu glisser dans la pente avec l'érosion naturelle du terrain. Toutefois, l'existence de constructions en matériaux périssables sur les versants de la colline est possible, voire probable.

Activités artisanales, échanges commerciaux et salaires pourraient expliquer la présence des monnaies et des méreaux sur les versants de la colline. Nous avons mentionné plus haut que ces derniers



étaient aussi utilisés par les communautés ecclésiastiques pour rémunérer le travail des ouvriers. Dans le cas de la Tine, l'hypothèse d'individus travaillant pour des religieux n'est pas insensée puisqu'en 1114, Ebald I^{er} de Grandson et son frère Hugues cèdent leurs droits sur les habitants de Ferreyres au monastère de Romainmôtier⁵⁷. Ce monastère aurait-il payé des artisans et des ouvriers avec des méreaux ? Il est impossible de répondre à cette question sans sources à disposition sur le sujet. En association à ces pièces, les déchets de fabrication d'artisanat du plomb mis au jour sur le site prendraient tout leur sens. En effet, les activités de production sont généralement synonymes d'un habitat, ou au minimum d'une occupation. Ces fragments représentent plus d'un kilo et demi de matière première, une quantité significative au vu du poids d'un méreau (environ un gramme). Il faut toutefois garder à l'esprit que ce plomb a pu servir pour la production de projectiles dès l'époque moderne⁵⁸ et ne peut être attribué à une période chronologique en l'absence de contexte archéologique ou d'association avec d'autres objets. Toutefois, à la lumière de ces trouvailles, nous pouvons extrapoler en imaginant une production de méreaux sur le site, mais sans la présence des moules en terre cuite utilisés pour la fabrication, rien ne peut être affirmé.

Concernant le contexte, il faut mentionner le trésor découvert en 1871, par un agriculteur à Ferreyres, dissimulé sous des rochers. Composé de 345 deniers et deux oboles d'argent des 11^e et 12^e siècles, le magot est plus important que celui des trois monnaies de la Tine. Son faciès révèle une forte majorité de deniers de l'évêché de Lausanne (85%), des exemplaires de Saint-Maurice d'Agaune (13%), de l'évêché de Genève (1%) et un solde divisé entre l'atelier d'Orbe⁵⁹ et celui de Lons-le-Saulnier, appartenant tous deux au comte de Bourgogne. Outre le nombre important de monnaies, dont certaines sont très rares, ce trésor suscite de l'intérêt pour notre étude, puisque son enfouissement est estimé au 12^e siècle⁶⁰, période d'occupation présumée de la Tine. Un commentaire approfondi sur ce trésor

↑ Fig. 17
Vue aérienne d'un établissement romain au lieu-dit «Les Fours». © Archéologie cantonale, Lausanne, P. Nagy, 30.06.2004

n'apportera aucune information sur la Tine, mais on peut supposer que le propriétaire, aisé, a ressenti le besoin de dissimuler ses richesses un moment donné. À cette époque, Renaud III, comte de Bourgogne, souhaite s'affranchir de la tutelle impériale et les conflits qui s'ensuivent ont pour résultat la perte des territoires bourguignons à l'est du massif du Jura au profit de Conrad de Zaeringen qui devient, dès 1127, recteur de Bourgogne⁶¹. Les personnes installées sur la Tine de Conflens ont-elles subi des assauts? Le trésor a-t-il été enfoui lors de ces événements? Rien ne permet de l'affirmer.

L'expression d'un pouvoir seigneurial ?

L'occupation encore marquée sur le promontoire aux 12^e-13^e siècles interroge quant à ses liens avec le bourg de La Sarraz et son château, mentionnés dans les sources à la fin du 12^e siècle et propriété du seigneur de La Sarraz. Si la première mention intervient au 11^e siècle pour une tour fondée par Adalbert II de Grandson, les vestiges conservés dans le bâti ne remontent pas avant le 12^e siècle⁶² de même que pour les structures urbaines⁶³. Pendant une période, leurs occupations sont donc contemporaines. L'implantation de La Sarraz a permis la cristallisation de l'habitat pour des raisons multiples : topographie favorable, présence d'un axe de circulation majeur et surtout fixation d'un pouvoir seigneurial fort. À la Tine, ce pôle n'a pas perduré, la topographie rendant complexe une densification de l'habitat. Mais correspond-il à une implantation des seigneurs de Grandson comme à La Sarraz? Sa localisation sur un éperon défendable en fait une place stratégique et un marqueur du territoire fort face aux terres des Cossonay qui n'a peut-être plus lieu d'être lorsque la Maison de Savoie étend son hégémonie sur le Pays de Vaud au 13^e siècle. Les enjeux de territoire et d'exploitation des ressources naturelles telle que l'eau ne sont pas éloignées des raisons de la présence humaine à la Tine. Au sud-ouest du Veyron, le lieu-dit *À la Mottaz* souligne la configuration topographique en forme de mamelon⁶⁴. Une motte médiévale est supposée à cet endroit sans avoir été étayée par de plus amples recherches. Plusieurs pôles de pouvoir pourraient avoir successivement marqué le territoire, avant que La Sarraz ne s'affirme comme entité prépondérante.

Cette étude mêlant plusieurs spécialités a permis de donner un contexte aux découvertes de prospection et de proposer des axes de recherche pour un de ces nombreux sites de l'époque médiévale qui n'a pas donné lieu à une occupation pérenne. En l'absence de fouilles qui fourniraient des niveaux d'occupation datés, les conjectures demeurent. La fréquentation dès l'âge du Bronze ancien ou moyen puis au Hallstatt C est attestée mais les formes qu'elle prend restent inconnues. Cette première synthèse permet toutefois de poser plusieurs axes de recherche sur le perchement de l'habitat au 3^e siècle et l'implantation d'un espace fortifié peut-être dès le 11^e siècle, voire à vocation artisanale, dans un second temps. Les pistes lancées motivent les recherches futures, situées au cœur des problématiques touchant aux dynamiques de peuplement, à l'exploitation des ressources et aux échanges.

Notes

1. Confiées respectivement à Giorgio Nogara, La Tine de Conflens, Commune de la Sarraz VD, relevé topographique, 2014, Christofor Ansermet, listing des objets découverts à la Tine de Conflens, La Sarraz VD, 2013, 2015 et 2017 et Nathalie Desarzens, Tine de Conflens, La Sarraz, Sondages aux Archives cantonales vaudoises et recherches bibliographiques succinctes, 2015.
2. Nous remercions chaleureusement Elena Wyser pour son expertise.
3. Aurélie Crausaz, La Tine de Conflens, La Sarraz (VD), Etude du petit mobilier de prospection, Archeodunum SA, Gollion, 2021 et Carine Raemy Tournelle, Etude rendue à l'Archéologie cantonale vaudoise, MCAH, 2020.
4. ACV GB 61/b, Plans de Riere La Sarraz, folio 59 et 60, 1715-1716.
5. ACV GB 61/c : plans de La Sarraz, 1822, folio 12, signés Victor Juvet et GB 61/d, 1882, folio 47, signés Eugène Brun-Jordan.
6. Carte Siegfried, première édition, La Sarraz, feuille 301, 1892.
7. ACV P Château de la Sarraz E7, E14, E 21, E 53, E56, C 274, A32/3. La plus ancienne source (E7) date de 1567.
8. Dépouillement des sources conservées au ACV par Marion Liboutet.
9. Frédéric de Gingins-La Sarraz, *Mémoire sur le rectorat de Bourgogne*, Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande, 1838.
10. Cette source, non datée, est conservée aux ACV sous la cote C VIIa 59. Son authenticité a été vérifiée par l'historien Jean-Daniel Morerod (Jean-Daniel Morerod (dir.), *Romainmôtier. Histoire de l'abbaye*, Bibliothèque historique vaudoise 120, Lausanne, 2001, p. 100).
11. Louis-Alphonse de Mandrot, « Sur quelques lieux fortifiés dans le canton de Vaud », *Indicateurs d'histoire et d'antiquités suisses*, 1860, p. 101-104 (ici p. 103).
12. Louis de Charrière, *Les dynastes de Grandson jusqu'au XIII^e siècle, avec pièces justificatives, répertoire et tableaux généalogiques*, Lausanne, 1866.
13. Louis de Charrière, *Les dynastes de La-Sarra et la baronnie de ce nom*, Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande, 1873, voir p. 345-346.
14. Elle est reprise notamment par Julius Naeher, *Le château de la Sarraz. Histoire de son architecture dès sa fondation*, Lausanne, 1886, p. 14 et par Olivier Dubuis, « Les Clées, des origines au XVI^e siècle », *Revue historique vaudoise*, 1954, p. 52-53.
15. De Charrière, *op. cit.*, p. 345.
16. Christian Rémy, « Les mots de château en Limousin, Périgord et Angoumois », *Demeurer, défendre et paraître. Orientations récentes de l'archéologie des fortifications et résidences aristocratiques médiévales entre Loire et Pyrénées*, 2014, p. 627-651.
17. Observations faites en février 2021, non relevées avec précision. Nous remercions chaleureusement Arnaud Letailleur pour la détermination rapide des deux fers de trait trouvés lors de la prospection de février 2021 par Christofor Ansermet.
18. 16 tessons ont été détectés par prospection pédestre.
19. Pour l'étude exhaustive de ces objets, voir « La Sarraz (VD), la Tine de Conflens. Etude du petit mobilier de prospection », déposé à l'Archéologie cantonale en 2021.
20. Bernd Bienert, *Die römischen Bronzegefäße im Rheinischen Landesmuseum Trier*, *Trierer Zeitschrift*, 31, 2007, p. 182-183, Form 63 et Hans Jürgen, *Der römische Import im Freien Germanien*, Hambourg, 1951, Typ 121.
21. Voir par exemple à Vindonissa, Jürgen Trumm, Matthias Flück et al., *Am Südtor von Vindonissa: die Steinbauten der Grabung Windisch-Spillmannwiese 2003-2006 (V.0003.1) im Süden des Legionslagers*, Veröffentlichungen der Gesellschaft Pro Vindonissa, XXII, Zurich, 2013, no 1049.
22. Christoph Unz, Eckhard Deschler-Erb, *Katalog der Militaria aus Vindonissa: militärische Funde, Pferdegeschirr und Jochteile bis 1976*, Brugg, Gesellschaft Pro Vindonissa, 1997, Taf. 4.45-50.
23. Stéphanie Boucher, Gustave Perdu, Michel Feugère, *Bronzes antiques du Musée de la Civilisation Gallo-romaine à Lyon, II. Instrumentum, Aegyptiaca*, Lyon, 1980, no 288.
24. À Kaiseraugst, voir Martin 1976, Grab. 214 et à Frénoville, voir Halbout P. et alii, « Corpus des objets domestiques et des armes en fer de Normandie. Du I^{er} au XV^e siècle », *Cahier des Annales de Normandie* 20, 1986, p. 1-255, en particulier p. 162.

25. Halbout 1986, *op. cit.*, p. 219 et 221.
26. Halbout 1986, *op. cit.*, p. 232.
27. Un exemplaire mis au jour lors des fouilles du site du CIO par Archeodunum SA en 2016-2017 (A. Crausaz, thèse en cours).
28. Geoff Egan, Frances Pritchard F., *Dress Accessories c. 1150-c. 1450. Medieval finds from Excavations in London 3*, Londres, 1991.
29. Patrick Nagy, *Archäologie in Rheinau und Altenburg. Prospektionen im schweizerisch-deutschen Grenzgebiet*, Zurich, 2019, p. 131.
30. John Clark, *The Medieval Horse and its Equipment c. 1150-c. 1450, Medieval Finds from Excavations in London 5*, Londres, 1995, p. 57 et Nagy 2019, *op. cit.*, p. 131 et 267.
31. Nagy 2019, *op. cit.*, p. 131.
32. Nagy 2019, p. 269.
33. Nagy 2019, p. 269.
34. Brian Read, *Hooked-Clasps and Eyes, A Classification and Catalogue of Sharp- or Blunt-Hooked Clasps and Miscellaneous Hooks, Eyes, Loops, Rings or Toggles*, Langport, 2008, p. 77.
35. Alliage d'argent et de cuivre à proportions plus ou moins égales à l'origine, mais souvent déséquilibrées avec un taux d'argent pouvant se réduire à moins de 30%.
36. Sylviane Estiot, « Le troisième siècle et la monnaie : crises et mutations », in Jean-Luc Fiches (dir.), *Le III^e siècle en Gaule Narbonnaise, données régionales sur la crise de l'Empire : actes de la table ronde du GDR 954 < Archéologie de l'espace rural méditerranéen dans l'Antiquité et le haut Moyen Âge >*, Aix-en-Provence, La Baume, 15-16 septembre 1995, Sophia Antipolis, 1996, p. 33-70, en particulier p. 36.
37. Jean-Pierre Callu, « Approches numismatiques de l'histoire du 3^e siècle (238-311) », *Aufstieg und Niedergang der römischen Welt, Band II: Principat*, Berlin-New York, 1975, p. 594-613, en particulier p. 602.
38. Pendant les périodes de crises, la thésaurisation du métal précieux est constatée par un accroissement des trésors monétaires, comme par exemple celui de Villars-sous-Yens conservé au MCAH, composé de près de 1000 antoniniens. Leur enfouissement est daté entre 260-268/269, sous le règne de Gallien, au moment où la dévaluation atteint son apogée.
39. Georges Depeyrot, *La monnaie romaine : 211 av. J.-C. – 476 apr. J.-C.*, Paris, 2006, p. 135-136. Pour la multiplication des ateliers en Occident, comme en Orient au milieu du 3^e siècle, voir aussi Jean-Marc Doyen, « Quelques aspects de l'administration monétaire impériale sous les règnes de Valérien I^{er} et Gallien (253-268) », *Revue belge de Numismatique*, 158, p. 145-160.
40. Estiot 1996, *op. cit.*, p. 52.
41. Arnold Morel-Fatio, « Histoire monétaire de Lausanne. Denier inédit émis vers l'an 1000 : fragment », Lausanne, 1887, 5 p., tiré à part de *Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande*. 2^e série, 1, 1887, p. 235-238; Anne Geiser, « Les débuts du monnayage de l'Evêché de Lausanne et un denier inédit d'Henri de Lenzbourg (1039-1051/1056) », *Bulletin de l'Association des amis du Musée monétaire cantonal*, 20, 2007, p. 78-85, en particulier p. 81-82; Ruedi Kunzmann, Jürg Richter, *Neuer HMZ-Katalog, Band 1, Die Münzen der Schweiz Antike bis Mittelalter*, Regenstauf, 2011, p. 256.
42. La seconde monnaie connue de ce type porte la légende rétrograde LOSANNA/CIVITAS et nous permet de désigner avec certitude l'atelier de Lausanne.
43. Jean-Daniel Morerod, *Genèse d'une principauté épiscopale : la politique des évêques de Lausanne (IX^e-XIV^e siècle)*, Lausanne, 2000, p. 42.
44. Le nom d'estévenant donné à ce denier vient de saint Étienne, le protomartyr vénéré à Besançon.
45. Collectif, *Monnayages de Francie, des derniers Carolingiens aux premiers Capétiens*, Trésors monétaires, 27, Paris, 2018.
46. Dimitri Dolivo, *Les monnaies de l'Evêché de Lausanne*, Berne, 1961, p. 8-15. Hormis de rares exceptions signées HENRICVS, il s'agit de deniers frappés entre le 11^e siècle et 1375, date des premières émissions portant légendes nominatives et armoiries.
47. Julien Gruaz, « Trouvailles monétaires : le trésor de Meillerie, la trouvaille de Niederbipp », *Revue suisse de numismatique*, 20, 1916, p. 264-273; Carine Raemy Tournelle, « Les deniers anonymes au temple, un mystère en partie dévoilé ? », *Bulletin de l'Association des amis du Cabinet des médailles*, 16, Lausanne, 2003, p. 12-19.
48. Jacques Labrot, *Une histoire économique et populaire du Moyen Âge : les jetons et les méreaux*, Paris, 1989, p. 39-41 et 82-87.
49. Labrot 1989, *op. cit.*, p. 94.
50. Paul Louis Pelet, « Une industrie bimillénaire : la sidérurgie du Jura vaudois », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 4, 1974, p. 796 et 811.
51. 9 tessons de céramique commune fine grise et deux tessons à pâte orangée. Tous montrent des marques de tour.
52. Kasprzyk Michel, *Les occupations de hauteur de l'Antiquité tardive (fin III^e-début IV^e s.) dans le nord-est de la Gaule : historiographie, pistes d'interprétation, Résumé des communications de la Journée d'étude : Confrontation entre sites de hauteur des âges des Métaux (âge du Bronze et Premier âge du Fer) et de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge*, Université de Bourgogne, 12 nov. 2019.
- Mireille David-Elbiali, Daniel Paunier, *L'Eperon barré de Châtel d'Aruffens (Montricher, Vaud). Âge du bronze et Bas Empire. (fouilles Jean-Pierre Gadina 1966-1973)*, CAR, 90, Lausanne, 2002.
53. Sandra Chabert et Damien Martinez, « Les établissements perchés de l'Auvergne (IV^e-VII^e s. apr. J.-C.). De nouvelles formes d'habitat groupé », in Kasprzyk Michel et Martial Monteil (dir.), *Agglomérations, vici et castra du nord de la Gaule entre Antiquité tardive et début du haut Moyen Âge*, Gallia, tome 74-1, 2017, p. 289.
54. Gilbert Kaenel, Philippe Curdy, Hanspeter Zwahlen, *Saint-Triphon, Le Lessus (Ollon, Vaud) du Néolithique à l'époque romaine*, CAR, 30, Lausanne, 1984.
55. *Op. cit.* Châtel d'Aruffens.
56. David Billoin, Carine Wagner, Murielle Montandon, Jean Montandon-Clerc, Giorgio Nogara, Inès Pactat, « Les Etablissements perchés de la crête de Forel à Baulmes. De la protohistoire au Moyen Âge », *Archéologie vaudoise. Chroniques 2019*, Lausanne, p. 64-83.
57. ACV Couvent de Romainmôtier C VII a 112 « Dnus Hebaldus et dnus Ugo donnent à Romainmôtier en présence du prieur S. tous les hommes et femmes qu'ils revendiquaient à Ferreres » (4 juin 1114).
58. Toutefois le site n'est plus occupé à cette période.
59. Atelier d'Orbe ou à proximité selon la lecture fidèle de la légende APVT ORBAM.
60. Arnold Morel-Fatio, « Ferreyres : description de quelques monnaies du 12^e siècle trouvées dans cette localité », *Revue savoisienne*, Annecy, 1871, p. 33-38. A. Morel-Fatio le date au début du 12^e siècle et D. Dolivo à la fin. Malheureusement, il ne reste au MCAH qu'une partie infime de cette importante trouvaille, puisque A. Morel-Fatio, alors conservateur du Musée des Antiquités et du Médailleur (anciens MMC/MCAH), a acquis la totalité pour sa collection personnelle et n'a donné qu'un échantillon au Musée. Certaines ont été rachetées lors d'une vente en 1909.
61. Erwin Eugster: « Zähringen, de », *Dictionnaire historique de la Suisse (DHS)*, version du 03.06.2020, traduit de l'allemand. Online: <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/019504/2020-06-03/> (consulté le 05.03.2021)
62. Société des Amis du château de la Sarraz, *Château de la Sarraz. Rénovation 2000, Etape 1: Connaissance du château. Rapport final de synthèse, juillet 1988*.
63. Des structures en creux datés par ¹⁴C entre le 12^e et 13^e s. qui pourraient appartenir au système de fortification du bourg ont été observées dans le cadre de la surveillance archéologique réalisée lors des travaux de réfection des canalisations et services : Fabien Krähenbühl, *La Sarraz. Le Bourg et le Château 2016-2018. Rapport de surveillance archéologique inédit*, Archeodunum SA, Gollion, 2019.
64. ACV GB 50/a, folio 52, signés Nilon père et fils, 1789 et suiv.